

SENSIBILISER

ASSISTER

CONSERVER

CONNAÎTRE



Guide technique MAEC

Plantes indicatrices des prairies naturelles de la Plaine du Forez



Loire
LE DÉPARTEMENT

Des mesures agro-environnementales et climatiques en faveur des prairies naturelles de la Plaine du Forez

Lancé en 2012, le projet agro-écologique pour l'agriculture française a pour but de promouvoir une agriculture doublement performante pour concilier compétitivité et respect de l'environnement.

Parmi les nombreux moyens mis en oeuvre pour répondre à cet objectif, des Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) sont déclinés en région. Depuis 2015, les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), qui succèdent aux Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET), ne peuvent être contractualisées par les agriculteurs qu'au sein de territoires ayant élaboré un PAEC.

Ces MAEC constituent un des outils majeurs du second pilier de la Politique agricole commune (PAC) pour :

- accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions agricoles sur l'environnement ;
- maintenir les pratiques favorables là où il existe un risque de disparition de ces dernières ou de modification en faveur de pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Parmi l'ensemble des mesures existantes, on distingue trois grands types :

- les **MAEC «à enjeux systèmes»** qui s'appliquent à l'échelle du système d'exploitation ;
- les **MAEC «à enjeux localisés»** qui sont contractualisées sur des parcelles ou des éléments paysagers ;
- les **MAEC «de protection des ressources génétiques»** : amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles domestiques, préservation des ressources végétales, protection des races menacées...

À noter

Les prairies naturelles sont des herbages riches en espèces, non semés, et destinés à l'alimentation du bétail.

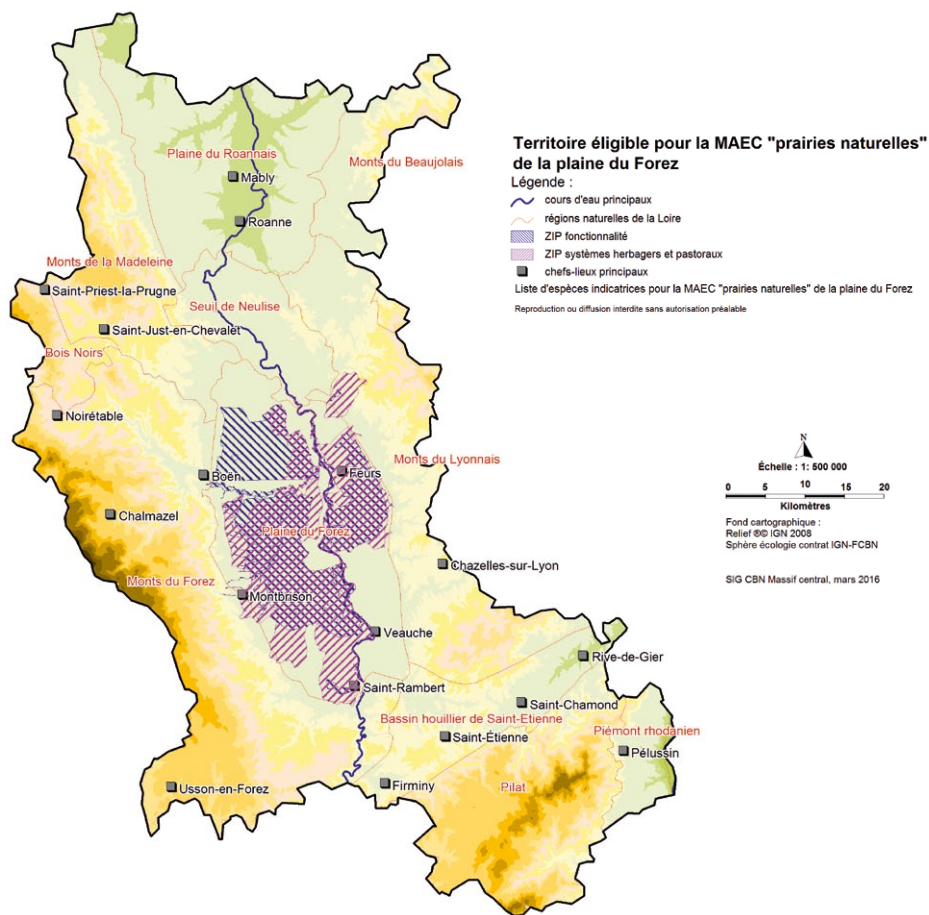
La diversité floristique contribue directement à la production laitière ou à l'engraissement, avec un fourrage apprécié des animaux. Les prairies naturelles trouvent leur place dans tous les systèmes d'élevage herbivore et sont appréciées par les éleveurs pour leur souplesse d'exploitation, l'appétence du fourrage ou encore la santé des animaux. Elles participent aussi à la qualité des paysages et à la préservation de la biodiversité, en favorisant la présence d'oiseaux, de reptiles, de petits mammifères et d'insectes, notamment ceux qui assurent la pollinisation (abeilles, pollinisateurs sauvages), la production apicole et la protection naturelle des cultures.

Le **PAEC de la plaine du Forez, localisé sur la partie centrale du département de la Loire**, se compose de 6 zones d'enjeux éligibles aux MAEC : fonctionnalité du territoire, avifaune, flore, qualité de l'eau, maintien de l'herbe, polyculture élevage. Pour chaque zone, la liste des mesures proposées est différente en fonction de la nature des enjeux identifiés.

Sur la zone à enjeu « fonctionnalité du territoire », une MAEC « à enjeux localisés » de maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle, appelée aussi « prairies fleuries », est proposée. Cette mesure, basée sur l'engagement unitaire HERBE_07 peut

être mise en œuvre ponctuellement sur des parcelles accueillant des **végétations diversifiées et typiques de milieux de bonne qualité écologique**. La mesure contractualisée entre l'agriculteur et l'État consiste à garantir la présence d'au moins quatre espèces parmi la liste des plantes indicatrices de la qualité écologique des prairies naturelles fournie par la structure porteuse du projet agro-environnemental. Elle rémunère l'agriculteur engagé à hauteur de 66 € par hectare et par an pendant les 5 ans du contrat.

Le territoire d'application de cette MAEC s'étend sur 32300 ha (carte ci-dessous).



Le PAEC de la plaine du Forez propose également sur la zone à enjeu « maintien de l'herbe », une MAEC « à enjeu système » de préservation des systèmes d'exploitation herbagers extensifs accueillant une large proportion de prairies naturelles de bonnes qualité écologiques appelée « SHP – Système herbagers et pastoraux ».

Cette mesure est basée sur le même principe que la MAEC « prairies fleuries » : la mesure contractualisée entre l'agriculteur et l'État consiste à garantir la présence d'au moins quatre espèces parmi la liste des plantes indicatrices de la qualité écologique des prairies naturelles sur au moins 30% de la surface en herbe de l'exploitation.

Le territoire d'application de cette MAEC s'étend sur 40400 ha (carte page précédente).

Ces MAEC ciblent les prairies naturelles ou permanentes au sens large, c'est-à-dire des parcelles non labourées et gérées de manière plus ou moins extensive comme les prairies pâturées, de fauche, les pelouses et les ourlets dérivant de ces milieux. Les végétations humides faisant l'objet d'une gestion agricole sont également incluses dans les milieux ciblés. Ces milieux sont globalement en régression sur le territoire ; leur préservation et leur valorisation sont alors encouragées car essentielles pour la biodiversité locale.

Ces MAEC sont « à obligation de résultats », contrairement à la plupart des autres mesures dites « à obligation de moyens ». Ainsi, l'agriculteur qui, par la qualité de son travail, garantit le bon état de ses prairies naturelles, notamment en termes de diversité floristique obtenue, se voit conforté dans ses pratiques.

La liste de plantes indicatrices de la qualité agro-écologique des prairies naturelles du territoire a été proposée par le Conservatoire botanique national du Massif central début 2016. Elle s'appuie sur les 20 catégories de plantes indicatrices de la liste nationale. **À l'aide de cet ouvrage illustré, les exploitants pourront vérifier la présence d'au moins quatre plantes indicatrices sur les parcelles engagées.**



Méthodologie de contrôle

Pour les prairies permanentes, objet de ce guide, le cahier des charges s'appuie sur les principes suivants :

- les surfaces éligibles sont les prairies ou pelouses permanentes fauchées et/ou pâturées (les parcelles engagées ne doivent pas être retournées) ;
- absence de traitements phytosanitaires sur les surfaces contractualisées sauf traitements localisés visant à lutter contre les chardons, les rumex et les plantes envahissantes conformément à l'arrêté préfectoral de lutte contre les plantes envahissantes et à l'arrêté du 12 septembre 2006 ; enregistrement des interventions sur les parcelles engagées (notamment intervention de fauche, broyage et autres mécanisations, intervention de pâturage, de fertilisation et amendement) ;
- les surfaces contractualisées devront comporter au moins 4 espèces floristiques (représentant 4 catégories) indicatrices de la qualité écologique et agronomique des prairies ou pelouses naturelles parmi les 20 catégories retenues sur le territoire.

La présence des espèces indicatrices sera contrôlée de la manière suivante :

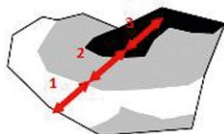
1^{ère} étape : traverser la parcelle le long d'une diagonale large (environ 4 mètres) pour juger de la présence d'au moins 4 catégories sur les 20 retenues dans le PAEC. Les bordures de la parcelle (sur 3 mètres) sont exclues.

2^{ème} étape : diviser cette diagonale en trois et vérifier sur chaque tiers la présence d'au moins 4 catégories, selon les 3 cas de figure présentés ci-dessous. Cette méthode d'inspection permet de tenir compte de l'hétérogénéité des parcelles.



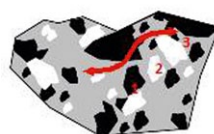
❶ Végétation homogène :

observations sur chaque tiers le long d'une diagonale choisie au hasard.



❷ végétation hétérogène et répartie selon un gradient :

observations sur chaque tiers le long d'une diagonale de façon à rendre compte de chaque type de végétation.



❸ végétation hétérogène formant une mosaïque :

observations en trois tiers le long d'un cheminement de façon à rendre compte de chaque type de végétation.

Période de contrôle

Compte tenu de l'engagement sur la qualité écologique des prairies naturelles à flore diversifiée, le contrôle ne pourra être effectif que sur les périodes d'observation optimale de la flore, soit d'avril à septembre et avant la fauche pour les parcelles fauchées.

Recommandations (non obligatoires)

Les surfaces ciblées par cette mesure n'ont pas été retournées depuis de nombreuses années et sont exploitées de manière extensive. La préservation de la biodiversité des prairies et des pelouses passe par une fréquence d'utilisation faible (1 à 2 fauches annuelles et 1 à 2 passages du troupeau), une première utilisation plutôt tardive et une fertilisation limitée.

Achillé millefeuille

Achillea millefolium L.

Famille : Astéracées - **Floraison :** juin-septembre



Flleurs blanches en ombelles,
plus exactement
en corymbes.



Hauteur : 20-100 cm



Feuilles allongées,
en fines lanières.



Habitat

Prairies pâturées ou fauchées,
sur des sols frais.



Indication agricole

Supporte le piétinement.

Astragale à feuilles de réglisse (= Réglisse sauvage)

Astragalus glycyphyllos L.

Famille : Fabacées - Floraison : mai-août



Tiges plus ou moins couchées

Hauteur : 30-100 cm



Feuilles composées de 4-6 paires de folioles et d'une foliole terminale.



Inflorescences en grappes ovoïdes serrées. Fleurs papilionacées, blanc ou jaune verdâtre.



Habitat

Ourlets pelousaires et lisières forestières sur des sols plutôt secs, bien exposés et peu acides.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation importante, indique une fermeture progressive du milieu. Plante appréciée par le bétail (Fabacée).

Campanule étalée

Campanula patula L.

Famille : *Campanulacées* - **Floraison :** mai-juillet



Inflorescence en panicule lâche.
Fleurs bleu-violet à lobes étalés,
divisés jusqu'à la moitié.



Feuilles inférieures allongées.



Plante pubescente.
Hauteur : 40-80 cm



Habitat

Pelouses, ourlets herbacés et lisières de fourrés sur des sols assez secs, plus ou moins acides.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation importante.

Laïche cuivrée

Carex otrubae Podp.

Famille : Cypéracées - Floraison : mai-juin



Épis mâles et femelles semblables, compacts et groupés à l'extrémité des tiges.



Plante en touffe.
Feuilles souples vert jaunâtre, larges de 5-8 mm.
Hauteur : 30-80 cm



Fruits lisses, à 2 stigmates.



Habitat

Mégaphorbiaies, prairies humides à proximité de rivières ou d'étangs, aussi dans les fossés, sur des sols humides à basse altitude.



Risque de confusion

D'autres espèces de laïches lui ressemblent fortement. Les laïches se distinguent des joncs et des luzules par leurs tiges à 3 angles.



Indication agricole

Sensible au drainage.

Laîche hérissée

Carex hirta L.

Famille : Cypéracées - **Floraison :** mai-juin



Épis mâles au sommet des tiges et épis femelles en dessous, ces derniers pédonculés et espacés.



Fruits velus, à 3 stigmates.



Plante tapissantes à rhizomes. Tiges et feuilles généralement couvertes de poils.
Hauteur : 15-50 cm



Habitat

Prairies fraîches, sur des sols compactés et riches en nutriments.



Risque de confusion

Les laîches se distinguent des joncs et des luzules par leurs tiges à 3 angles.



Indication agricole

Tolère la fertilisation et le pâturage mais demeure sensible au drainage.


Centauree jacée (groupe)

Centaurea gr. jacea


Famille : Astéracées - Floraison : juin-juillet




 Hauteur : 30-80 cm

 Feuilles lancéolées,
entières ou un peu découpées.



 Capitules généralement
solitaires à l'extrémité des tiges.
Fleurs purpurines, les extérieures
rayonnantes. Bractées fauves,
grossièrement laciniées.

 Akènes sans aigrettes.

Habitat

Prairies pâturées ou fauchées, sur des sols pauvres en nutriments.

Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation importante.

Œillet des Chartreux

Dianthus carthusianorum L.

Famille : Caryophyllacées - **Floraison :** mai-octobre



Inflorescences groupées par 2 à 6 fleurs entourées de bractées coriaces. Fleurs à pétales rose foncé, poilus à la base et à sépales pourpre foncé.



Hauteur : 10-40 cm



Feuilles opposées linéaires-aigües, les caulinaires à gaine 4 fois plus longue que large.



Habitat

Pelouses, ourlets herbacés, sur des sols secs et peu acides.



Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation.

Genêt sagitté (= Genêt ailé)

Genista sagittalis L.

Famille : Fabacées - Floraison : mai-juillet



Tiges couchées et ligneuses à la base, puis redressées, non ramifiées et bordées de 3 ailes minces.

Hauteur : 10-30 cm



Grappes terminales denses, papilionacées, jaunes à calice velu.



Feuilles entières sessiles et courtes.



Gousses longues de 1-2 cm, velues.



Habitat

Pelouses sèches et landes ouvertes, sur des sols acides à neutres.



Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation. Peut former des colonies étendues et indiquer un sous-pâturage.

Comme de nombreuses Fabacées, il favorise l'appétence et est source de protéines car fixateur de l'azote atmosphérique.

Genêt des teinturiers

Genista tinctoria L.

Famille : Fabacées - **Floraison :** mai-juillet



Habitat

Prairies fraîches, lisières et clairières forestières, landes humides, souvent sur des sols à humidité temporaire.



Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation. Peut indiquer un sous-pâturage en cas de forte densité.

Comme de nombreuses Fabacées, il favorise l'appétence et est source de protéines car fixateur de l'azote atmosphérique.



Autres espèces acceptées


Plante tinctoriale, utilisée autrefois pour teindre la laine.

Gesse des prés


Lathyrus pratensis L.


Famille : Fabacées - Floraison : juin-août



 Gousses aplaties longues de 2-4 cm, noires à maturité.



 Grappes de 3-12 fleurs papilionacées, jaunes, sur un long pédoncule axillaire.

 Tiges non ailées, feuilles à une paire de folioles lancéolées, vrille rameuse, stipules semblables aux feuilles.
Hauteur : 30-90 cm

Habitat

Prairies fraîches, généralement fauchées et amendées, également dans les jonçailles, les fossés et aux bords des routes, sur des sols riches en nutriments.

Indication agricole

Caractéristique du régime de fauche. Supporte la fertilisation mais sensible aux utilisations fréquentes ou précoces (surpâturage, piétinement). Comme de nombreuses Fabacées, elle favorise l'appétence et est source de protéines car fixatrice de l'azote atmosphérique.

Autres espèces acceptées

Toutes les gesses sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

Gesse hirsute

Lathyrus hirsutus L.

Famille : Fabacées - **Floraison :** mai-juillet



1-3 fleurs sur un long pédoncule axillaire, papilionacées. Fleurs longues de 0,8-1,5 cm, d'un bleu violacé.



Tiges à ailes étroites (0,5-1.5 cm), feuilles.

Hauteur : 30-100 cm



Gousses hérissées de poils, aplaties, longues de 2-4 cm.



Feuilles à une paires de folioles lancéolées à linéaires, vrille rameuse.



Habitat

Moissons, jachères et friches, également dans les prairies humides ou aux bords des chemins, sur substrat neutre à basique, argileux et temporairement humide.



Indication agricole

Supporte la fertilisation. Comme de nombreuses Fabacées, elle favorise l'appétence et est source de protéines car fixatrice de l'azote atmosphérique.



Autres espèces acceptées

Toutes les gesses sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

Hélianthème nummulaire

Helianthemum nummularium (L.) Mill.

Famille : Cistacées - **Floraison :** mai-août



Tiges ligneuses à la base,
velues dans le haut.
Hauteur : 10-40 cm



Feuilles ovales, opposées
et munies de stipules.



Inflorescences terminales,
boutons pendants.
Fleurs jaunes à 5 pétales fripés
et calice poilu.



Habitat

Pelouses sèches, landes, lisières, sur des sols neutres à basiques, pauvres en nutriments.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation. Peut indiquer une pression de pâturage insuffisante.

Jonc à fleurs aiguës

Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.

Famille : *Joncacées* - **Floraison :** juin-septembre



Inflorescence en panicule terminale lâche et ramifiée.



Capsule régulièrement rétrécie en bec.



Tiges feuillées, lisses.
Hauteur : 30-80 cm



Feuilles cloisonnées.



Habitat

Prairies humides, bords d'étangs, sur des sols à tendance acide.



Risque de confusion

Proche du Jonc articulé, à capsule brusquement rétrécie en bec.



Indication agricole

Sensible à la fertilisation ou à la fauche trop précoce.

Espèce peu consommée mais coupe-faim (prend de la place dans la panse et laisse du temps aux animaux pour trier d'autres aliments).

Jonc diffus

Juncus effusus L.

Famille : *Joncacées* - Floraison : juin-août



Tiges nues paraissant lisses.
Feuilles réduites à des gaines
emboîtées sur les tiges.

Hauteur : 30-100 cm



Inflorescences en
panicule latérale compacte
en début de floraison,
puis devenant lâche.



Habitat

Prairies humides, fossés, bords des eaux.
Milieux à forte variation du niveau de la nappe
phréatique.



Risque de confusion

Proche du Jonc courbé, caractérisé par une
tige glauque, fortement striée et du Jonc
aggloméré, à inflorescence restant compacte.



Indication agricole

Sensible à la fertilisation excessive et favorisé
par le pâturage (refus, piétinement).
Espèce peu consommée mais coupe-faim
(prend de la place dans la panse et laisse
du temps aux animaux pour trier d'autres
aliments).

Jonc courbé *Jonc glauque*

Juncus inflexus L.

Famille : *Joncacées* - **Floraison :** juin-août



Inflorescence en panicule latérale, lâche et très ramifiée.



Tiges nues, glauques et fortement striées.

Hauteur : 40-80 cm



Feuilles réduites à des gaines emboîtées sur les tiges.



Habitat

Prairies humides souvent pâturées, fossés, bords des eaux. Zones piétinées ou compactées sur sols argileux.



Risque de confusion

Proche du Jonc diffus qui possède une tige verte et lisse.



Indication agricole

Tolérant la fertilisation et favorisé par le pâturage (refus, piétinement).
Espèce peu consommée mais coupe-faim (prend de la place dans la panse et laisse du temps aux animaux pour trier d'autres aliments).

Lin à feuilles étroites

Linum usitatissimum L. subsp. *angustifolium* (Huds.) Thell.

Famille : *Linacées* - **Floraison :** mai-août



Hauteur : 30-80 cm



Feuilles alternes,
linéaires-lancéolées,
marquées de 1 à 3 nervures.



Inflorescences en
panicules terminales.
Fleurs à pétales bleu clair
longs de 6 à 11 mm.



Habitat

Pelouses pionnières vivaces et prairies de fauche, friches, sur des sols peu acides à basiques, secs et pauvres en nutriments.



Risque de confusion

Proche du Lin cultivé (sous-espèce *usitatissimum*), planté pour les qualités oléagineuses de ses graines (oméga 3) et pour ses fibres textiles (tiges). La grande taille des graines de ce dernier ainsi que ses fleurs bleu vif permettent de les différencier.



Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation ou de fauche trop précoce.



Autres espèces acceptées

Tous les lins sauvages sont acceptés dans le cadre de cette MAEC.

Lotier corniculé

Lotus corniculatus L.

Famille : Fabacées - **Floraison :** mai-septembre



Tiges anguleuses, pleines.
Hauteur : 10-30 cm



Feuilles à 3 folioles
et 2 stipules ovales.



4-8 fleurs, groupées en tête
globuleuse à l'extrémité d'un long
pédoncule.

Fleurs papilionacées, jaunes,
lavées de rouge avant la floraison,
dents du calice dressées avant
la floraison.



Habitat

Végétations herbacées pâturées ou fauchées, également dans d'autres milieux plus artificiels (friches, talus routiers...), sur des sols assez sec à frais.



Risque de confusion

Ne pas confondre avec le Lotier pédonculé qui possède un calice à dents réfléchies ou étalées avant floraison.



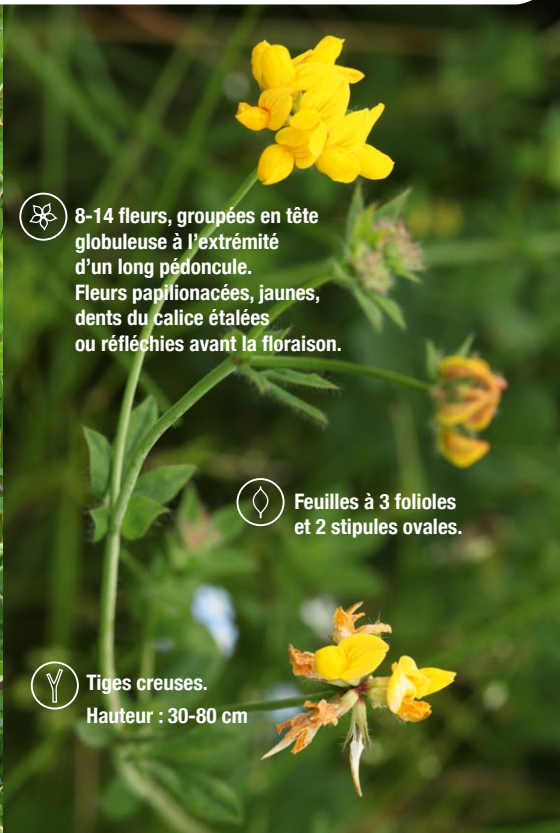
Indication agricole


Disparaît en cas de fertilisation importante.
Fabacée : bonne appétence et source de protéines car fixatrice de l'azote atmosphérique.

Lotier pédonculé (=Lotier des marais)

Lotus pedunculatus Cav.

Famille : Fabacées - **Floraison :** juin-septembre



 8-14 fleurs, groupées en tête globuleuse à l'extrémité d'un long pédoncule. Fleurs papilionacées, jaunes, dents du calice étalées ou réfléchies avant la floraison.

 Feuilles à 3 folioles et 2 stipules ovales.

 Tiges creuses.
Hauteur : 30-80 cm

Habitat

Prairies humides et tourbières. Également au bord de ruisseaux, rigoles et fossés, sur des sols assez riches en nutriments.

Risque de confusion

Voir l'espèce précédente.

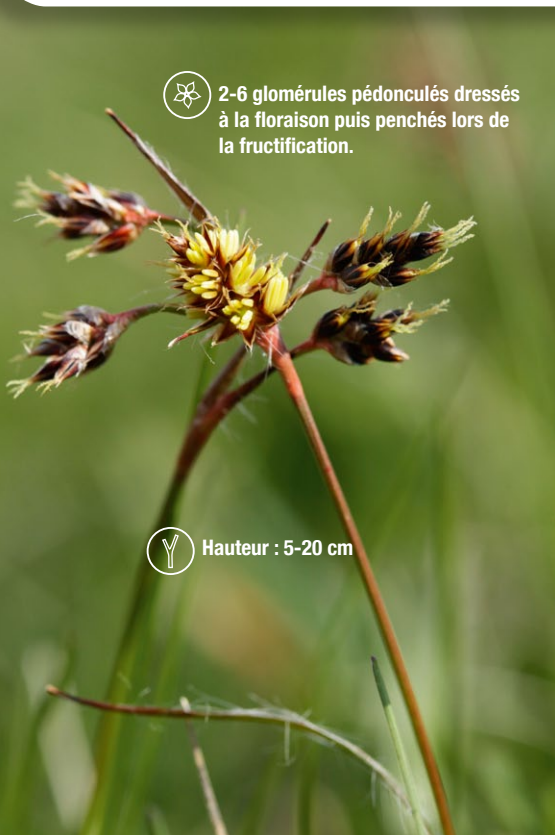
Indication agricole

Sensible au drainage.
Fabacée : bonne appétence et source de protéines car fixatrice de l'azote atmosphérique.

Luzule champêtre

Luzula campestris (L.) DC.

Famille : *Juncacées* - **Floraison :** avril-mai



2-6 glomérules pédonculés dressés à la floraison puis penchés lors de la fructification.



Hauteur : 5-20 cm



Feuilles larges de 4 mm maximum, ciliées de longs poils blancs.



Habitat

Pelouses et prairies pâturées, landes, sur des sols secs à frais, un peu acides.



Risque de confusion

Les luzules se distinguent des laïches par leurs tiges rondes et leurs feuilles souples généralement pourvues de poils à leur base.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation importante.

Lychnide fleur-de-coucou

(=Silène fleur-de-coucou)

Lychnis flos-cuculi L.

Famille : Caryophyllacées - Floraison : avril-juillet



Tiges non ramifiées, rougeâtres sous les nœuds à feuilles sans pétiole, opposées et entières.

Hauteur : 30-90 cm



Fleurs roses, à 5 pétales divisés en lanières inégales.



Habitat

Prairies humides fauchées ou pâturées, bord de ruisseaux ou rigoles, sur des sols frais à humides.



Indication agricole

Sensible au drainage ainsi qu'aux utilisations fréquentes ou précoces (surpâturage, piétinement).

Menthe aquatique

Mentha aquatica L.

Famille : *Lamiacées* - **Floraison :** juillet-octobre



Inflorescences en verticilles denses, peu nombreux à l'aisselle des feuilles supérieures et terminant toujours la tige.

Fleurs roses en tube à 4 étamines saillantes.



Tiges carrées

Hauteur : 30-80 cm



Feuilles pétiolées ovales, dentées.



Habitat

Nombreux milieux humides, en périphérie d'étangs, de rivières ou dans les fossés. Sur des sols humides temporairement.



Risque de confusion

Espèce proche de la Menthe des champs dont la tige est terminée par une paire de feuilles (pas de tête terminale fleurie).



Indication agricole

Sensible à une fertilisation excessive.
Plante très odorante.

Polygale commun

Polygala vulgaris L.

Famille : Polygalacées - Floraison : mai-juillet



Hauteur : 10-30 cm



Feuilles alternes ovales, les inférieures ne formant pas de rosette, les supérieures plus longues.



Fleurs en grappes terminales allongées, roses, bleues ou blanches, bractées plus courtes que les pédicelles.



Habitat

Pelouses, prairies pâturées ou landes, sur des sols secs à frais, généralement acides et pauvres en nutriments.



Risque de confusion

Proche du Polygale à feuilles de serpolet ayant des feuilles basales opposées et du Polygale à toupet, à jeunes bractées plus longues que les boutons de fleurs.



Indication agricole

Disparaît en cas d'excès de fertilisation et de surpâturage.



Autres espèces acceptées

Son nom fait référence à ses propriétés galactogènes aussi bien pour le bétail que pour les nourrices que lui attribuait la croyance populaire.

Petite pimprenelle (=Potérium sanguisorbe)

Poterium sanguisorba L.

Famille : *Rosacées* - Floraison : mai-août



Fleurs en têtes terminales globuleuses denses, verdâtres ou rougeâtres sans pétales, à stigmates pourpres.



Hauteur : 20-50 cm



Feuilles imparipennées à 5-15 paires de folioles ovales et dentées.



Habitat

Pelouses et prairies, sur des sols secs et peu acides.



Risque de confusion

À distinguer de la Sanguisorbe officinale, plante de grande taille qui se développe dans des milieux plus humides (prairies humides, bas-marais...).



Indication agricole

Sensible à la fertilisation.
Réputée pour la santé du bétail.

Rhinanthe mineur (=Petit rhinante)

Rhinanthus minor L.

Famille : Orobanchacées - **Floraison :** juin-septembre



Tiges glabres,
feuilles opposés,
ovales et dentées.

Hauteur : 10-50 cm



Jaunes, corolle à 2 lèvres.
Dents des bractées
décroissant à l'extrémité.



Habitat

Pelouses et prairies peu fertilisées.



Risque de confusion

Confusion possible avec une autre espèce courante, le Rhinante crête-de-coq, velue sur la tige, les feuilles et le calice.



Indication agricole


Disparaît en cas de fertilisation importante.
Plante parasite qui, lorsqu'elle est présente en grand nombre, réduit les rendements et la qualité des plantes fourragères.


Sauge des prés

Salvia pratensis L.


Famille : *Lamiacées* - **Floraison :** mai-juillet



 Grappe allongée de fleurs verticillées, bleues, à corolle à 2 lèvres, la supérieure en casque d'où sort le stigmate saillant.

 Tiges carrées, glanduleuses-visqueuses en haut.
Hauteur : 30-60 cm



 Feuilles ovales, crénelées-dentées, gaufrées, celles de la base pétiolées.

Habitat

Pelouses sèches, prairies peu amendées, sur des sols neutres à basiques.

Indication agricole


Disparaît en cas de fertilisation importante.
Espèce aromatique, appréciée par les ovins.

Silène blanc (=Compagnon blanc)


Silene latifolia Poir. subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet


Famille : Caryophyllacées - Floraison : mai-octobre



 Feuilles opposées ovales.



 Fleurs en cyme lâche.
blanches à pétales
divisées en 2 lobes.

 Plante velue à tiges dressées.
Hauteur : 50-100 cm

Habitat

Lisières forestières, prairies diverses, sur des sols frais et assez riches en éléments nutritifs. Se rencontre aussi dans divers milieux anthropisés (marges des cultures, friches, talus routiers...).

Indication agricole

Supporte une fertilisation moyenne.
Milieu évoluant vers la forêt.

Succise des prés

Succisa pratensis Moench

Famille : *Caprifoliacées* - Floraison : juillet-septembre



Capitules arrondis à pédoncules poilus. Fleurs bleu mauve, rarement blanches ou roses, à 4 lobes égaux.



Tiges dressées, lisses et rondes.

Hauteur : 30-100 cm



Feuilles entières, étroitement rétrécies en pétiole, vert foncé à nervure médiane blanche.



Habitat

Pelouses montagnardes, prairies humides à joncs ou molinie, landes humides et fossés, sur des sols frais à humides.



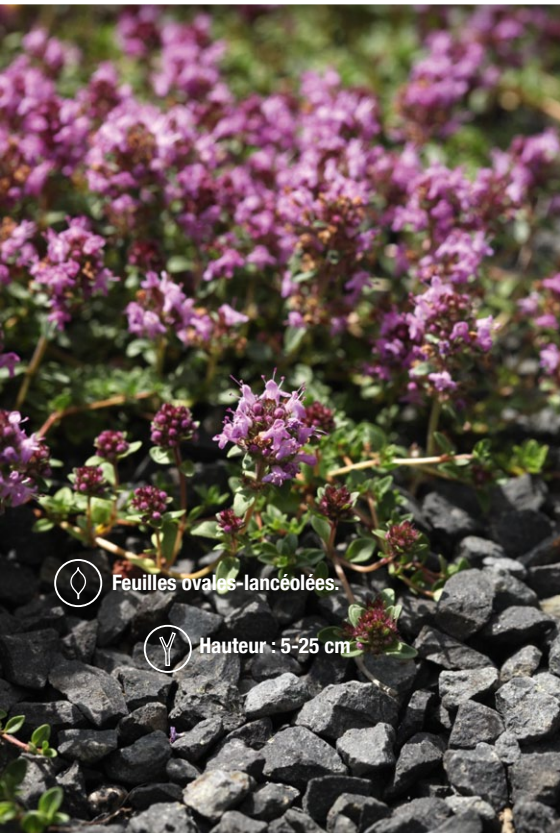
Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation importante ou de drainage. Sensible aux utilisations fréquentes ou précoces.
Espèce dure une fois sèche.

Thym à poils nombreux (groupe)

Thymus gr. polytrichus

Famille : *Lamiacées* - **Floraison :** mai-août



Feuilles ovales-lancéolées.



Hauteur : 5-25 cm



Têtes globuleuses verticillées à l'extrémité des rameaux.
Fleurs roses, corolle à 2 lèvres.



Habitat

Pelouses pionnières sèches, sur des sols peu épais et peu acides.



Risque de confusion

Ce groupe d'espèces est proche du Thym faux-pouliot, dont les poils sont disposés sur les angles de la tige.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation.
Espèce aromatique. Toutes les espèces de thyms sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

Thym faux-pouliot

Thymus pulegioides L.

Famille : *Lamiacées* - **Floraison :** juin-septembre



Fleurs en têtes globuleuses verticillées à l'extrémité des rameaux, roses, corolle à 2 lèvres.



Tiges à 4 angles aigus sous l'inflorescence, velues uniquement sur ceux-ci.

Hauteur : 5-25 cm



Feuilles ovales-lancéolées.



Habitat

Pelouses, prairies, ourlets ou friches, sur des sols plutôt secs, acides à neutres.



Risque de confusion

Proche du Thym à poils nombreux, qui se développe en général sur des sols plus secs et dont les poils sont disposés sur les faces de la tige.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation.
Espèce aromatique. Toutes les espèces de thyms sont acceptées dans le cadre de cette MAEC.

Salsifis des prés

Tragopogon pratensis L.

Famille : Astéracées - Floraison : mai-août



Hauteur : 30-70 cm



Akènes prolongés d'un bec long et grêle, aigrettes plumeuses.



Capitules solitaires à l'extrémité des rameaux. Fleurs jaune d'or, ligulées, plus courtes à un peu plus longues que les bractées.



Feuilles étroites, très allongées.



Habitat

Prairies fauchées ou faiblement pâturées, sur des sols frais à légèrement humides, neutres à faiblement acides.



Risque de confusion

Proche du Salsifis douteux, espèce des milieux plus perturbés, dont le pédoncule est creux et très élargi sous le capitule.



Indication agricole

Espèce liée à un régime de fauche.

Trèfle des prés

Trifolium pratense L.

Famille : Fabacées - **Floraison :** mai-septembre



Inflorescences en grosses têtes globuleuses terminales, presque sessiles. Fleurs papilionacées, roses. Calice à 10 nervures.



Tiges dressées velues.
Hauteur : 10-50 cm



Feuilles à 3 folioles ovales, les supérieures opposées. La partie libre des stipules est large, triangulaire.



Habitat

Dans de nombreux milieux ouverts, surtout prairies mais aussi pelouses, bords des routes, cultures... Sur des sols frais à humides, fertiles.



Risque de confusion

Peut être confondu avec le Trèfle moyen ayant des stipules à partie libre étroite, allongée et le Trèfle alpestre au calice à 20 nervures.



Indication agricole

Supporte la fertilisation.
Plante appréciée par le bétail (Fabacée).



Autres espèces acceptées

Souvent cultivé comme fourrage. Tous les trèfles sont acceptés dans le cadre de cette MAEC.

Trèfle douteux

Trifolium dubium Sibth.

Famille : Fabacées - **Floraison :** mai-septembre



Inflorescences en têtes
globuleuses peu fournies
(6-15 fleurs).
Fleurs papilionacées, jaune clair.



Petites feuilles à 3 folioles,
toutes pétiolulées.



Tiges couchées.
Hauteur : 5-20 cm



Habitat

Pelouses sèches, prairies pâturées ou fauchées, prairies humides, également dans les milieux perturbés, sur des sols variés.



Risque de confusion

Proche du Trèfle champêtre, à fleurs plus nombreuses ou des luzernes qui se distinguent par leurs fruits enroulés.



Indication agricole

Disparaît en cas de fertilisation importante. Sensible aux utilisations fréquentes ou précoces.

Fabacée : bonne appétence et source de protéines car fixatrice de l'azote atmosphérique.



Autres espèces acceptées

Tous les trèfles sont acceptés dans le cadre de cette MAEC.

Aigrette (n. f.) : couronne de poils surmontant les fruits, notamment de nombreuses Astéracées.

Akène (n. m.) : fruit sec indéhiscent (c'est-à-dire ne s'ouvrant pas lorsqu'il arrive à maturité), à une seule graine.

Alterne (adj.) : se dit d'organes insérés isolément à des niveaux différents sur une tige ou sur un rameau.

Anthropisé (adj.) : se dit d'un environnement qui a été modifié par les activités humaines.

Appétence (adj.) : se dit de végétaux particulièrement appréciés par les animaux.

Bractée (n.f.) : petite feuille rudimentaire située à la base d'une fleur ou d'une inflorescence, là où le pédicelle ou le pédoncule est rattaché à la tige.

Calice (n.m.) : partie externe de la fleur, souvent verte, formée de sépales.

Capitule (n.m.) : inflorescence formée de fleurs serrées les unes contre les autres et positionnées sur un réceptacle commun.

Capsule (n. m.) : fruit sec contenant de nombreuses graines, qui s'ouvre par des fentes ou des pores.

Caulinaire (adj.) : relatif à la tige.

Composé (adj.) : se dit d'une feuille dont le limbe est divisé en plusieurs limbes secondaires, appelés folioles.

Cyme (n.f.) : inflorescence définie dont l'apex est occupé par une fleur, la plus ancienne. Les ramifications successives peuvent se développer sur un ou deux côtés de l'axe.

Corymbe (n.m.) : type d'inflorescence indéfinie dont les fleurs sont, à la faveur de pédoncules d'inégales longueurs, amenées sensiblement sur un même plan, alors que leurs niveaux d'insertion s'échelonnent le long du rameau fertile.

Épi (n.f.) : inflorescence formée d'un axe allongé portant, à des niveaux différents, des fleurs sessiles (c'est-à-dire non pédicellées) ou presque sessiles.

Feuilles opposées : feuilles insérées au même niveau sur une tige, à la différence des feuilles alternes.

Foliole (n.f.) : une des parties du limbe d'une feuille composée.

Gaine (n. f.) : base de certains organes (feuilles, bractées...) se prolongeant sur la tige et l'enroulant comme un étui.

Galactogène (adj. et n.m.) : qui provoque ou accroît la sécrétion lactée.

Gousse (n. f.) : fruit sec s'ouvrant généralement par deux fentes en deux valves formant l'une et l'autre les graines.

Hémiparasite (adj.) : se dit d'une plante capable d'effectuer la photosynthèse mais dépendant d'une autre pour une partie des substances nécessaires à sa subsistance.

Inflorescence (n.f.) : ensemble de fleurs, d'axes (pédoncules et pédicelles) et de bractées.

Lacinié (adj.) : organe irrégulièrement découpé en franges allongées.

Lancolé (adj.) : se dit d'un organe approximativement 3 à 4 fois aussi long que large et rétréci progressivement aux deux extrémités.

Ligneux (adj.) : formé de bois ou ayant la consistance du bois.

Limbe (n. m.) : partie élargie d'une feuille (ou d'un pétale).

Mégaphorbiaie (n.f.) : végétation formée de hautes herbes (souvent à larges feuilles), se développant sur des sols humides et riches.

Mucron (n. m.) : courte pointe raide au sommet d'une feuille, d'une bractée...

Nutriments (n. m.) : éléments minéraux nutritifs indispensables au développement des végétaux, dissous dans l'eau, comme les nitrates et les phosphates.

Ombelle (n. f.) : inflorescence dont les fleurs sont portées au sommet de pédicelles tous positionnés au sommet de la tige.

Opposé (adj.) : se dit de deux organes positionnés au même niveau, l'un en face de l'autre. Exemple : feuilles insérées au même niveau sur une tige, à la différence des feuilles alternes.

Ourllet (n. m.) : formation herbacée à arbustive développée à l'interface entre un milieu ouvert (par exemple une pelouse ou une prairie) et un milieu fermé (par exemple une forêt).

Ovaire (n. m.) : partie de l'organe reproducteur contenant un ou plusieurs ovules.

Panicule (n. f.) : inflorescence complexe, en forme de grappe.

Papilionacé (adj.) : se dit des fleurs caractéristiques de la famille des Fabacées, dont la forme générale rappelle de loin celle d'un papillon.

Pédicelle (n.m.) : dans une inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur.

Pédoncule (n.m.) : axe d'une inflorescence.

Pétale (n. m.) : pièce de la corolle d'une fleur.

Pétiole (n. m.) : partie amincie de la feuille reliant le limbe à la tige.

Photosynthèse (n. f.) : synthèse des glucides réalisée par les végétaux qui utilisent la lumière comme source d'énergie.

Pionnier (adj.) : se dit des premiers végétaux qui s'installent sur un sol nu.

Pistil (n. f.) : ensemble des organes femelles d'une fleur.

Réceptacle (n.m.) : partie terminale d'un pédoncule sur laquelle sont fixées les fleurs d'un capitule ou les pièces florales.

Sépale (n. m.) : pièce du calice d'une fleur.

Sessile (adj.) : dépourvu, selon l'organe, de pétiole, de pédoncule ou de pédicelle.

Stigmate (n. m.) : extrémité plus ou moins renflée du pistil ; sa surface plus ou moins visqueuse retient le pollen.

Stipule (n.f.) : appendice ressemblant le plus souvent à une petite feuille située au point d'insertion d'une feuille sur une tige.

Utricule (n. m.) : chez les espèces du genre *Carex* (par exemple la Laïche caryophyllée), enveloppe membraneuse renfermant l'ovaire jusqu'à la maturité du fruit et tombant avec lui.

Verticille (n.m.) : ensemble d'organes disposés en cercle, au même niveau, autour d'un axe.

Vivace (adj.) : se dit d'une plante qui vit plusieurs années.





Guide technique MAEC



Photo de couverture : p. M. LE HÉNAFF - © BN Massif central

www.cbnmc.fr

Ce guide a été réalisé par le **Conservatoire botanique national du Massif central** avec les soutiens du Département de la Loire, de la Communauté d'agglomération Loire-Foréz, du Syndicat mixte du Bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy, du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien Loire - Toranche, du Syndicat mixte du Bonson et de commune de Balbigny.



Conservatoire botanique national du Massif central



Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr

www.cbnmc.fr

Remerciements :
P. ANTONETTI, L. BOUQUIER, J. FARGIER, N. GUILLERME.
Crédits photographiques :
A. CULAT, A. DESCHEEMACKER, G. CHOISNET, B. GRAVELAT,
P.-M. LE HÉNAFF, A. MOREL, O. NAWROT, S. NICOLAS, S. PERERA.,
Rédaction : A. CULAT.
Conception graphique : S. PERERA - CBNMC
Réalisation : juin 2016 - ISBN 979-10-96518-00-5